

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 17 avril 2009 portant nomination des membres du jury du concours spécial d'internat de médecine du travail organisé au titre de l'année universitaire 2009-2010**

NOR : SASN0930438A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 18 février 2005 relatif à l'organisation, à l'inscription, au programme, au déroulement, à la nature, à la pondération et à la procédure d'affectation du concours spécial d'internat de médecine du travail,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres de jury du concours spécial d'internat de médecine du travail organisé au titre de l'année universitaire 2009-2010 :

#### *En qualité de membres titulaires*

M. le professeur VERGER (Christian) ;  
M. le professeur SMOLIK (Henri) ;  
M. le professeur GERAUT (Christian) ;  
M. le professeur PARIS (Christophe) ;  
M. le professeur BERGERET (Alain) ;  
M. le professeur EDME (Jean-Louis) ;  
Mme le professeur MATRAT (Mireille) ;  
M. le professeur BEN-BRIK (Eric) ;  
M. le professeur FRIMAT (Paul).

#### *En qualité de membres suppléants*

M. le professeur GEHANNO (Jean-François) ;  
Mme le professeur PHILIPPON (Catherine) ;  
M. le professeur BERGE LEFRANC (Jean Louis) ;  
Mme le professeur RAMOND (Catherine) ;  
M. le professeur DRUET-CABANAC (Michel).

#### Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 17 avril 2009.

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,*  
D. TOUPILLIER